

## Billet du Syndic

### Charte des 9 communes Asse & Boiron

En fin de législature, c'est un réel plaisir pour moi de terminer mon mandat politique par la signature le 22 juin 2006 à l'Abbaye de Bonmont d'une charte, très importante pour l'avenir des 9 communes «Asse & Boiron» ainsi que de la population qui réside dans ces dernières.

En effet, j'aimerais remercier mes collègues syndics de La Rippe, Crassier, Borex, Arnex, Signy, Grens, Chésereux et Gingins pour la qualité des rapports de travail et humains que nous avons entretenus durant de nombreuses années et qui nous ont permis d'améliorer et de mettre en place certaines structures afin de répondre au mieux à l'attente de nos concitoyens.

Aujourd'hui plus que jamais les politiciens que nous sommes doivent penser en termes de région et non plus uniquement en termes de commune et donc imaginer l'avenir en agissant pour un bassin de population qui devra se développer harmonieusement en maintenant une qualité de vie qui est celle de nos villages.

Pour conclure, il faut également remercier nos prédécesseurs, syndics et municipaux, qui ont eu l'intelligence et le mérite de poser les jalons des collaborations intercommunales qui aujourd'hui fonctionnent à satisfaction de la majorité des habitants de nos communes.

Voilà je quitte ma fonction de Syndic et celles de vice-président du Conseil Régional, de président de la Régionalisation de l'Action Sociale des districts de Rolle et Nyon, de président de la promotion économique régionale avec le sentiment du devoir accompli, merci aussi à mes collègues municipaux, merci également aux collaboratrices de l'Administration communale ainsi qu'à nos employés communaux sans lesquels une commune ne peut pas fonctionner.

#### Extrait de la charte

Situées dans une partie relativement étroite du bassin lémanique entre Genève et Lausanne, les communes du groupement «Asse et Boiron» sont des localités qui ont aujourd'hui encore la grande chance d'être des vil-

lages au sein desquels l'on retrouve une population qui est un mélange harmonieux entre le monde rural, installé depuis plusieurs générations, et les nouveaux arrivants, pendulaires, de nationalités et de statuts fort différenciés.

De surcroît on peut vivre en bonne harmonie avec une nature très proche, représentant un patrimoine indéniable, tout en étant au bénéfice des avantages que procure la ville de Nyon, tant du point de vue commercial, que culturel. Nous voulons rester des villages soucieux de leur environnement et de leurs paysages et non devenir la banlieue d'une grande ville.

Pour ce faire, nous avons de très bons atouts afin de maintenir une qualité de vie qui, actuellement, a tendance à disparaître. Ces atouts sont un groupement scolaire qui regroupe à ce jour 9 communes et qui compte plus de 1000 élèves, des crèches-garderies, des commerces (alimentation, coiffeur, pressing, restaurants), des maraîchers, plusieurs médecins, des artisans ainsi que de nombreuses sociétés locales et associations sportives.

Les communes du groupement «Asse et Boiron» peuvent voir leur avenir avec une certaine sérénité; elles continueront à se développer intelligemment comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour et attireront de manière concertée de nombreux nouveaux habitants. Ces derniers trouveront

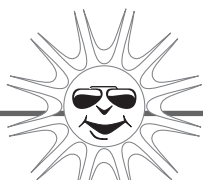
toujours leur place dans nos villages qui sauront garder un visage humain.

#### Aujourd'hui: les collaborations qui existent dans des domaines divers

Depuis de nombreuses années les différentes communes qui composent le groupement «Asse et Boiron» collaborent notamment dans des domaines tels que:

- l'école: le groupement scolaire Elisabeth de Portes
- les eaux: le Service Intercommunal des Eaux Chésereux-Grens-Eysins, SIECGE, l'Association intercommunale pour les eaux du Boiron, AEB
- les déchets: les déchetteries intercommunales
- les divers services du feu et défense incendie





## Billet du Syndic

En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle qui verra de nombreux changements, les neuf communes du groupement «Asse et Boiron» ont décidé de resserrer les liens qui les unissent et de favoriser les collaborations dans les domaines suivants:

### Demain: les collaborations à développer dans le futur

- Administration (tâches administratives, ressources humaines, services publics)
- Aménagement du territoire
- Transports publics et infrastructures routières
- Valorisation du patrimoine, copropriété des bâtiments publics
- Sports, culture, loisirs
- Enseignement
- Mise en commun d'équipements collectifs
- Sécurité et police de proximité
- Maîtrise de nos ressources en eau
- Traitement des déchets
- Développement durable et environnement

Pour le développement de ces domaines d'activités et des infrastructures, les Municipalités souhaitent maintenir, renforcer et promouvoir toutes formes d'associations

et de collaborations entre les neuf communes du groupement «Asse et Boiron», ceci afin de défendre une position commune vis-à-vis de chaque législatif ainsi que de la région et des instances cantonales.

A terme, les Municipalités du groupement «Asse et Boiron» se doivent d'imaginer et de promouvoir la manière dont nos neuf communes pourraient être structurées, ceci compte tenu de l'évolution de notre société, dans le but d'une gestion soucieuse de préserver les particularités locales, d'alléger les tâches administratives, tout en diminuant les charges d'une manière efficace. Cette étroite collaboration devrait s'établir dans une perspective qui, à l'avenir, pourrait mener à une fusion.

### Chaque Municipalité signataire s'engage à faire vivre et développer cette charte à travers les différentes législatures.

Adoptée par les Municipalités des neuf communes du groupement «Asse et Boiron» durant le mois de juin 2006, cette charte a été ratifiée lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue le 22 juin 2006 en l'Abbaye de Bonmont à Chésereux.

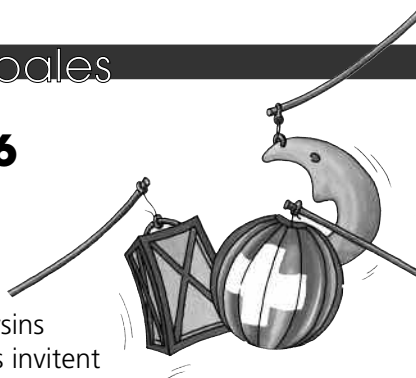
*Le Syndic, Mario-Charles Pertusio*

## Infos municipales

### 1<sup>er</sup> Août 2006

#### Programme

Pour ce 1<sup>er</sup> Août 2006, la société du Club de tennis de Table d'Eysins et la Municipalité, vous invitent à la place de pique-nique.



A partir de 19h00, la Municipalité vous offrira le verre de l'amitié et vous pourrez, pour une somme modique, vous restaurer et étancher votre soif au stand de nourriture et de boissons préparées par la société.

A la tombée de la nuit, la partie officielle débutera avec la lecture du Pacte de 1291, l'Hymne national.

Si les conditions météorologiques le permettent, nous allumerons le feu traditionnel qui sera préparé à proximité de la place de pique-nique.

Une rampe de lancement destinée aux feux d'artifices sera à la disposition des citoyens. (Toutefois, la Municipalité pourra, cas échéant en dernier recours, interdire les feux d'artifices ceci afin d'éviter tous risques d'incendie.)

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles et amis, une très cordiale bienvenue et une très bonne soirée.

*La Municipalité*

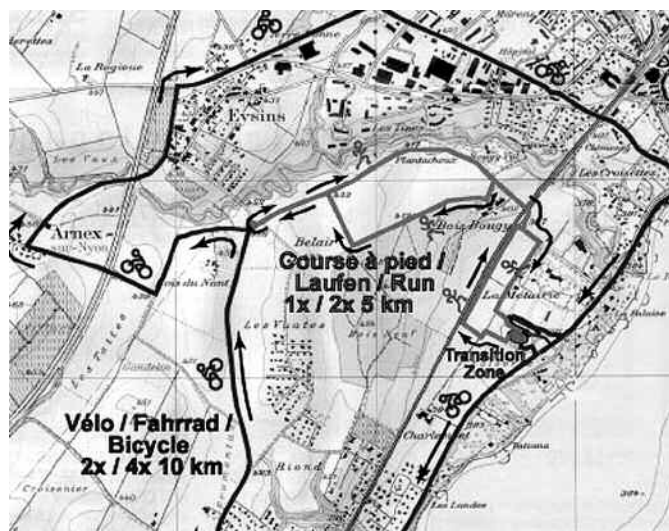
### Triathlon de Nyon

La 18<sup>ème</sup> édition du Triathlon se déroulera les samedi 5 & dimanche 6 août 2006 au stade de Colovray à Nyon.

Depuis déjà 17 ans le Triathlon de Nyon fait partie des plus grandes manifestations sportives de la Côte et figure parmi les 3 plus importants triathlons de Suisse au niveau du nombre de participants (plus de 1150 en 2005).

Afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation, la route d'Eysins sera fermée dans les deux sens entre Eysins et Crans-près-Céligny, ainsi qu'entre Eysins et Arnex le 6 août de 08h15 à 11h15 et de 12h00 à 15h00

Par avance nous vous remercions pour votre compréhension.



## Le Conseil communal en direct

### Le Conseil communal s'est réuni le 26 avril 2006. Deux objets étaient présentés aux Conseillers

#### **Préavis n°40: demande de crédit pour l'introduction du télé-réseau à Eysins, mise en place de l'infrastructure principale pour un montant de Fr. 300'000.- (trois cent mille)**

En raison des nombreuses constructions et projets en cours sur le territoire communal d'Eysins, plusieurs demandes concernant le télé-réseau ont été adressées à la Municipalité, courant 2005. Cette dernière, n'ayant pas voulu privilégier quelques particuliers ou quelques constructions uniquement, a réuni l'ensemble des plans du sous-sol du territoire communal et les a transmis à la Société du Télé-réseau de la Région Nyonnaise SA, TRN SA, en leur demandant d'étudier la possibilité d'utiliser les canalisations et tuyaux existants pour élaborer le concept.

En outre, pour renforcer l'alimentation en gaz de la Commune de Signy, les Services Industriels de la Ville de Nyon nous ont proposé de faire transiter leur conduite d'alimentation principale par la route de Crassier, RC11b, et la route de Signy, RC15e et nous ont adressé une demande d'utilisation du domaine public pour desservir les nouvelles constructions qui ont été mises à l'enquête du 16 décembre 2005 au 16 janvier 2006, constructions incluses dans le PPA «La Bégoude» en gaz et en télé-réseau. Les alimentations intérieures étant prises en charge par les promoteurs du dit projet.

Les Conseillers ont accepté ce préavis à une large majorité, 4 avis contraires et 2 abstentions.

#### **Préavis n° 41: demande de crédit pour l'introduction du gaz à Eysins, mise en place de l'infrastructure principale pour un montant de Fr. 390'000.-- (trois cent nonante mille)**

Lors des discussions pour l'installation éventuelle du télé-réseau, la Municipalité a décidé d'étudier également l'implantation d'un réseau de gaz naturel dans la commune.

En effet, le gaz naturel est aujourd'hui une vraie concurrence à l'huile de chauffage et ceci pour plusieurs raisons:

Lors de la construction d'un bâtiment, il n'est plus nécessaire de prévoir un local citerne qui doit répondre

à des normes strictes de sécurité. Une économie substantielle peut donc être réalisée sur le coût de la chaudière, la citerne et le local pour ladite chaudière.

Il en découle que les révisions de citerne qui doivent se faire tous les dix ans n'ont plus lieu d'être.

Dans le cadre d'un chauffage à mazout, le ramonage des conduits et cheminées doit être effectué deux fois par année, alors qu'un chauffage au gaz ne nécessite une telle opération que tous les deux ans.

En outre, la situation politique et économique qui prévaut actuellement dans le monde précarise l'approvisionnement en huile de chauffage, ce qui n'est pas le cas pour l'approvisionnement en gaz.

De plus, le tarif du gaz que proposent les Services Industriels de la Ville de Nyon, SI, est de 6.8 cts/kWh pour les premiers 150'000 kWh, puis de 6.3 cts/kWh pour le surplus (consommation d'un immeuble locatif). En comparaison le prix du mazout ramené en ct/kWh est de l'ordre de 7.2 cts/kWh (facteur de conversion 1 litre de mazout = 11.09 kWh). Pour information, la consommation moyenne d'une villa individuelle est de l'ordre de 25'000 kWh par année.

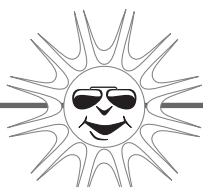
A cette liste non-exhaustive, nous pouvons également ajouter l'aspect écologique dans la comparaison mazout – gaz. A titre d'information, le tableau ci-dessous compare la teneur des émissions de trois types de combustibles, mazout extra-léger, mazout écologique et gaz naturel, en gaz carbonique, oxydes d'azote et anhydride sulfurique.

Le Conseil communal a accepté le préavis n° 41 à une large majorité, 7 avis contraires et 2 abstentions.

### Le bureau du Conseil

#### **Le bureau du Conseil Communal pour 2006-2007 a le visage suivant:**

<b>Président</b>	Claude Décosterd
<b>1<sup>er</sup> vice-président</b>	Jean-Daniel Heiniger
<b>2<sup>ème</sup> vice-président</b>	Georges Claude Lecoultre
<b>Secrétaire</b>	Nelly Meinen
<b>Secrétaire suppléante</b>	Chantal Kupler
<b>Scrutatrice</b>	Laurence Despond
<b>Scrutateur</b>	Mathieu Walther
<b>Scrutatrice suppléante</b>	Laurence Petit
<b>Scrutateur suppléant</b>	Yann Meinen



## Manifestations à Eysins

### Course des jeunes du 20 mai 2006

Bien que la météo ne fut pas très engageante, environ trente enfants d'Eysins étaient partants le samedi 20 mai pour participer à la course surprise organisée ce jour là.

Le comité de la société de développement « in corpore » était également présent pour encadrer la joyeuse et piaillante équipe de bambins.

Quelques petits futés devinèrent le but de la sortie après que le bus de Pascal a dépassé Villeneuve et juste quelques kilomètres avant d'arriver à Evionnaz au Labyrinthe Aventure.

L'enthousiasme des enfants éclata dès l'entrée dans ce parc d'attractions lorsqu'ils découvrirent les nombreux jeux mis à leur disposition tant sous l'espace couvert que sur le préau attenant.

Le toboggan géant capta directement l'attention générale et même les plus petiots n'hésitèrent pas longtemps avant de grimper en haut de la tour pour s'élaner en hurlant dans les nombreux tubes plus ou moins vertigineux qui en sortent.

Les vélos fantaisistes, roues et autres balançoires eurent vite fait de mettre en jambes la petite troupe pour l'activité principale, le labyrinthe.

Des groupes furent formés pour pénétrer le dédale; assez rapidement et malgré tous les efforts des accompagnateurs pour diriger les enfants, une joyeuse mêlée de petits aventuriers à la recherche d'un trésor ou sur les traces des animaux à découvrir déboule en pagaille dans les allées des thuyas.



Heureusement, tout le périmètre du site est soigneusement clôturé sans quoi les accompagnateurs auraient attrapé quelques cheveux blancs de plus...

Vers midi, alors que le temps devenait franchement couvert et que les premières gouttes se firent sentir, tout le monde se retrouva comme par miracle sous le couvert, pour partager le pique-nique tiré des sacs.

L'après-midi, le temps se gâta et seul les plus téméraires tentèrent une nouvelle sortie dans le labyrinthe. Les plus frileux ou fatigués profitèrent quant à eux du providentiel abri et des multiples jeux d'adresse, casse tête et billard s'y trouvant.

Le goûter cala le petit creux de 4 heures juste avant que le car ne réembarque les participants trempés, crottés mais contents que tout le monde regagna Eysins.

### Apéritif des aînés

C'est dans une ambiance chaleureuse que la Municipalité a reçu le 15 mai dernier, Mesdames Marie Granger et Léonie Christinat.

Les bons souvenirs du temps passé ont accompagné le verre de l'amitié dans le bureau du Greffe.

La Municipalité vous réitère ses plus sincères félicitations, sans oublier M. Werner Walther, malheureusement absent.



### La spéléologie ça vous intéresse?

Monsieur Pascal Donzé organisera un **pique-nique avec initiation à la spéléologie** qui aura lieu le dimanche 16 septembre 2006.

Les personnes intéressées peuvent contacter M. Pascal Donzé au 022/362.58.58 ou par mail auprès de [info@eysins.ch](mailto:info@eysins.ch).

## Mise en place du Têlêrêseau

Grâce à la clairvoyance de vos Autorités et à la suite d'une récente décision du Conseil Communal acceptant une demande de crédit de Fr. 300'000.-, ajoutée à une participation financière importante de la société TRN S.A., la lucarne s'ouvre sur le territoire de la commune !

En effet, la pose de tubes le long des axes principaux va permettre l'arrivée du têlêrêseau avec :

- 170 chaînes de télévision
- 70 programmes radio en analogique et en numérique
- Internet à haut débit en connexion permanente de 150 kb/s à 6000 kb/s (en fonction de l'abonnement souscrit)
- Et très bientôt la téléphonie !

Les avantages de la diffusion par le câble des programmes radiophoniques et télévisuels sont nombreux :

- Plus d'antennes disgracieuses et gênantes.
- Réception des programmes sans perturbation.
- Possibilité de visionner et d'enregistrer simultanément des programmes différents.
- Très grande variété de l'offre.
- Abonnement à Fr. 25.- mensuels, y compris 80 chaînes en numérique (ces dernières nécessitent cependant un décodeur au coût unique de Fr. 195.-).
- Possibilité d'accès aux bouquets payants de Cablecom
- Accès aux informations de la TV régionale NR-TV

Durant la phase initiale d'introduction du têlêrêseau, les propriétaires pourront bénéficier d'une action promotionnelle sous la forme d'un prix forfaitaire pour le raccordement au câble.

## Introduction du Gaz Naturel à Eysins

En coordination avec le têlêrêseau, le conseil communal a également souhaité vous mettre à disposition le gaz naturel, pour un crédit total de Fr. 390'000.- Par cette décision, il montre son intérêt et sa contribution au développement durable.

Écologique et pratique, le gaz naturel est un agent énergétique de plus en plus utilisé. Il offre une vraie alternative au mazout, notamment pour le chauffage et l'eau chaude. En 2005, près de 36 milliards de kilowattheures (kWh) de gaz naturel ont été utilisés en Suisse, soit plus de 12% de l'énergie finale consommée dans le pays.

### **Réduire la pollution et les émissions de CO2 grâce au gaz naturel**

Le gaz naturel ne produit pas de particules fines et émet beaucoup moins d'oxyde d'azote (précurseur de la formation d'ozone) que le mazout. Les émissions de CO<sup>2</sup> sont quand à elles réduites d'un quart.

Une étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) montre clairement que le recours au gaz naturel pour le chauffage permettrait de réduire la charge environnementale d'un facteur allant jusqu'à 50%.

Aux avantages écologique s'ajoute les avantages économiques :

- Pas de frais de stockage, pas de citerne: on gagne un local et il n'y a pas de frais d'entretien et de révision de la citerne.
- Peu de maintenance et d'entretien grâce à une combustion propre: moins de frais ramonage.
- Un approvisionnement sûr et régulier: pas de soucis pour remplir sa citerne.

La mise en place du réseau de distribution se réalisera en fonction de l'intérêt manifesté. Profitez de cette phase initiale, un rabais de Fr. 300.- sur le coût effectif de raccordement vous est accordé !

Le tracé initial définitif sera prochainement finalisé et disponible sur le site Internet de la commune.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le têlêrêseau et sur le gaz en vous adressant aux Services Industriels de Nyon 022 363 85 00 ou si@nyon.ch



## Bois de feu

Il reste du bois de feu à vendre. Les personnes intéressées peuvent passer une commande au bureau du Greffe communal pendant les heures d'ouvertures au no de tél: 022.361.34.95.

**Le prix du stère est de Fr. 65.-**

Si vous êtes intéressés, on vous indiquera le numéro de votre lot et vous n'aurez plus qu'à aller le chercher à Bois-Boug.

## La Bibliothèque scolaire d'Eysins

**Nous cherchons des personnes bénévoles disposées à consacrer quelques heures par mois à la bibliothèque scolaire d'Eysins (pendant les heures de classe).**

*Pour tous renseignements :*

Josette Olivier tél. 022.361.83.35

Kristy Erb tél. 022.362.31.09



## Infos municipales

### Administration communale

[www.eyesins.ch](http://www.eyesins.ch)

**Bourse communale** René Curchod, Fiduciaire Heller  
Tél. prof. 022.994.77.24 - Fax 022.994.77.10  
[bourse@eyesins.ch](mailto:bourse@eyesins.ch)

**Secrétariat municipal, Bureau du Greffe**  
Jacqueline Waser, tél. 022.361.34.95  
Fax 022.362.64.39 - [greffe@eyesins.ch](mailto:greffe@eyesins.ch)

**Contrôle de l'habitant, Police des étrangers**  
Nadine Massarutto, tél. 022.361.36.78  
Fax 022.362.64.39 - [habitants@eyesins.ch](mailto:habitants@eyesins.ch)

#### Heures d'ouverture des bureaux

lundi: 09.00 – 11.00, mardi: 15.00 – 19.00,  
mercredi: 08.00 – 12.00, vendredi: 09.00 – 11.00

**Syndic:** sur rendez-vous auprès du bureau du Greffe,  
tél. 022.361.34.95

#### Réservation de la Salle communale:

Greffe municipal, aux heures d'ouverture,  
tél. 022.361.34.95

### Conseil communal

Président pour 2006-2007  
Vice-président pour 2006-2007  
Secrétaire

**Claude Décosterd** tél. 022.361.38.41  
**Jean-Daniel Heiniger** tél. 022.361.45.27  
**Nelly Meinen** tél. 022.361.96.68

### Contacts utiles

**Déchetterie intercommunale, Ch. du Glassey, Signy**  
lundi: 17.00 – 19.00, mercredi: 17.00 – 19.00,  
samedi: 10.00 – 12.00

**Office de l'Etat civil**, rue César-Soulié 5, Nyon:  
tél. 022.557.51.41

**Office d'impôt du district de Nyon:**  
tél. 022.557.50.25

**Office Régional de la Protection Civile:**  
tél. 022.365.18.30, fax 022.365.18.31

**Corps des sapeurs-pompiers SDIS**  
Commandant Jacques Olivier: tél. 022.361.25.59,  
Caserne: tél. 022.362.81.00

**Feu centrale d'alarme: tél. 118**

**Groupement scolaire primaire et secondaire:**  
Etablissement Elisabeth de Portes, Crassier  
Direction des Ecoles  
tél. 022.367.94.00, fax 022.367.94.19

**Membre de la commission scolaire**  
Madeleine Gaudin  
tél. 022.362.23.03

**Division pré-gymnasiale:**  
**Etablissement de Nyon-Marens**  
Direction  
tél. 022.994.49.20

**Membre du Conseil exécutif**  
Madeleine Gaudin  
tél. 022.362.23.03

**Service intercommunal des eaux de Cheserex-Grens-Eysins (SIECGE)**  
Ouvert le jeudi matin de 8.00 à 11.30  
tél. 022.369.39.64

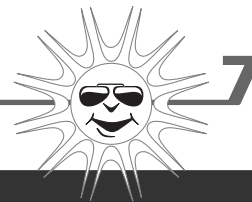
**Fontainier: Claude Ravenel**  
1266 Duillier  
tél. 022.369.17.29  
en cas de rupture de conduite et en cas d'urgence  
24h/24h

**Hôpital de zone à Nyon**  
tél. 022.994.61.61



Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc.:

Commune d'Eysins • 1262 Eysins  
Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39 • [info@eyesins.ch](mailto:info@eyesins.ch)



### Dicastères pour la législature 2006-2011 à partir du 1er juillet 2006

#### Paul Müller

Chemin des Ecureuils  
Tél. privé: 022.361.67.07  
Fax: 022.362.64.39  
E-mail: info@eysins.ch

**Remplaçant: M. G. Rochat**

#### Syndic

Administration générale - Finances  
Aménagement du territoire, Urbanisme  
Conseil Régional

#### Georges Rochat

Grand Rue  
Tél. privé: 022.361.30.85  
E-mail: info@eysins.ch

**Remplaçante: Mme M. Gaudin**

#### Vice-Syndic

Police des Constructions - Bâtiments communaux

#### Madeleine Gaudin

Rte de Nyon  
Tél. privé: 022.362.23.03  
Fax: 022.362.23.03  
Tél. prof.: 078.633.87.06  
E-mail: info@eysins.ch

**Remplaçant: M. P. Müller**

#### Municipale

Ecoles - ARAS - Petit Enfance - Transports scolaires

#### René Heiniger

Rte du Petit-Eysins  
Tél. privé: 022.361.02.82  
Fax: 022.361.24.60  
E-mail: info@eysins.ch

**Remplaçant: M. J.-L. Haldimann**

#### Municipal

Service des eaux, AEB-Egouts  
Gestion des déchets - Forêts, Cours d'eau

#### Jean-Luc Haldimann

Rte du Petit Eysins  
Tél. privé: 022.362.07.91  
Fax: 022.362.07.91  
Tél. prof: 079.203.71.70  
E-mail: info@eysins.ch

**Remplaçant: M. R. Heiniger**

#### Municipal

Routes, transports publics  
Voirie, espaces verts, cimetière  
Police - Protection civile - SDIS

## Coup de balai

Bravo à tous les participants à cette journée du coup de balai organisée le 13 mai dernier et qui n'ont compté ni leur sueur, ni leur effort pour nettoyer la rivière du Coquestrabloz.

Durant toute la matinée, ils ont arpenté les rives pour ramasser les déchets de toute sorte. A 12h00 tous se sont retrouvés à la place de pique nique pour le verre de l'amitié et quelques grillades offertes par la Commune.

Merci à tous et à l'année prochaine.





## Cultes à Eysins

### juillet à septembre 2006

<b>Juillet</b>	02 culte	à 09h15 *
	30 culte	à 09h15 *
<b>Août</b>	06 culte	à 09h15
<b>Septembre</b>	03 culte	à 09h15 *
	24 culte	à 09h15

\* culte avec sainte cène.

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.



Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la sainte cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse :

Josette Olivier (tél. 022 361 83 35)  
ou Edith Glauser (tél. 022 361 43 08).

## Bonheur et tristesse

### Ils sont nés :

<i>Benjamin T'HOOFT</i>	<i>né le 6 avril 2006</i>
<i>Noah FARAH</i>	<i>né le 7 avril 2006</i>
<i>Mathieu WAGNER</i>	<i>né le 14 mai 2006</i>
<i>Loris JIROUNEK</i>	<i>né le 29 mai 2006</i>
<i>Louis OLIVIER</i>	<i>né le 2 juin 2006</i>

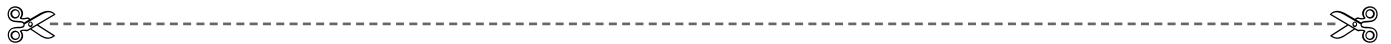
### Ils se sont mariés :

<i>Mme Saida REYMOND et M. Jean-Michel REYMOND</i>	<i>le 31 mars 2006</i>
<i>Mme Céline PAYOT et M. Alexandre BRÜGGER</i>	<i>le 22 avril 2006</i>
<i>Mme Sandra TECON et M. François PELLARIN</i>	<i>le 28 avril 2006</i>
<i>Mme Rachel IMER et M. Lars-Erik WAND</i>	<i>le 31 mai 2006</i>
<i>Mme Lea FINO et M. Frédéric SAUSER</i>	<i>le 2 juin 2006</i>

## Marché d'automne

Nous vous rappelons que la 8ème édition du marché d'automne se tiendra sur la place du village le **samedi 23 septembre 2006**.

Pour toutes les personnes intéressées à tenir un stand de bricolages, artisanat, peinture, brocante, produits agricoles ou décorations florales ou autres vous pouvez vous inscrire au moyen du coupon réponse ci-dessous et nous le retourner d'ici le **31 juillet 2006** au bureau du Greffe.



Je participerai au marché d'automne le 23 septembre 2006

Je tiendrai un stand de .....

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Date: ..... Signature: .....